



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 21
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 23 mars 2021

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Michel PIRES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Émilie BRICOUT,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,
Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Anne-Cécile MERCIER.

Début de la séance : 18h30

Fin de la séance : 20h42

Secrétaire : Maël DIONG

FINANCES

DL.21.011 - Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2021

Christian DUMAS expose :

Après présentation en commissions « Finances - Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 15 mars 2021, « Aménagement – Travaux – Mobilité – Sécurité et Transition Écologique » du 16 mars 2021, « Éducation – Jeunesse – Petite Enfance – Sport et Culture » du 17 mars 2021 et « Démocratie Participative – Santé – Emploi – Économie – Solidarité – Séniors et Relations Européennes » du 18 mars 2021, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la proposition de subventions aux associations communales au titre de l'année 2021 telle que présentée ci-après.

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2021				
CULTURE ET LOISIRS				
Libellés	Subventions votées en 2020		Subventions votées en 2021	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
ACCORD PARFAIT	300,00 €		300,00 €	
AME MUSICALE 45	500,00 €		500,00 €	
ARABESQUE	5 265,00 €		5 265,00 €	
2ANO	2 000,00 €		2 000,00 €	
ACAPI	2 228,00 €		2 228,00 €	
BATTERIE FANFARE	2 430,00 €		2 430,00 €	
CMPJM LOISIRS	6 156,00 €		6 156,00 €	
COMITE DE JUMELAGE	1 800,00 €		1 200,00 €	
CYBERTROC	500,00 €		500,00 €	
DILUVIENNE	200,00 €		200,00 €	
GHILIS	120,00 €		- €	
GROUPEMENT DE LA CONSERVATION DES VEHICULES MILITAIRES - MVCG Orléanais	800,00 €		500,00 €	
SOCIETE MUSICALE D'INGRE	19 710,00 €		19 710,00 €	
INGRE EN FETE	8 100,00 €		- €	

M.R.T.M.I.	1 215,00 €		1 215,00 €	
PHOSPHENE INGRE	4 455,00 €		4 455,00 €	
ASSOCIATION SANS TITRE	810,00 €		810,00 €	
ASPAC	500,00 €		500,00 €	
STIMULUS	200,00 €		- €	
SOUS TOTAL CULTURE ET LOISIRS	57 289,00 €	- €	47 969,00 €	- €
	57 289,00 €		47 969,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2021				
ASSOCIATION INTERET COLLECTIF				
Libellés	Subventions votées en 2020		Subventions votées en 2021	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
AURES	648,00 €		648,00 €	
CERCIL	648,00 €		648,00 €	
Souvenir Français			50,00 €	
Conciliateur de justice			200,00 €	
FNACA	450,00 €		450,00 €	
Bibliothèque Sonore d'Orléans			200,00 €	
Le pupille de l'enseignement			200,00 €	
GROUPEMENT FEMININ DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	259,00 €		259,00 €	
SOUS TOTAL ASSOCIATION INTERET COLLECTIF	2 005,00 €	- €	2 655,00 €	- €
	2 005,00 €		2 655,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2021				
ASSOCIATIONS SPORTIVES				
Libellés	Subventions votées en 2020		Subventions votées en 2021	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
PETANQUE	608,00 €		608,00 €	
AMICALE DES MARCHEURS INGREENS SPORTIFS	400,00 €		400,00 €	
ANIM A FOND	1 600,00 €	3 200,00 €	1 600,00 €	3 200,00 €
AIKIDO YOSHINKAN INGRE	405,00 €		405,00 €	
CANIS CLUB	900,00 €		900,00 €	
CMPJM BASKET	18 630,00 €	12 840,00 €	18 630,00 €	12 840,00 €
CMPJM TENNIS DE TABLE	30 780,00 €		30 780,00 €	
ETUDIANT CLUB INGRE ATHLETISME	300,00 €		- €	
FOOTBALL CLUB MUNICIPAL D'INGRE	32 400,00 €	12 000,00 €	32 400,00 €	12 000,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	882,00 €		882,00 €	
HAPKIDO JIN JUNG KWAN INGRE	405,00 €		400,00 €	
FITN S	1 620,00 €		1 620,00 €	
JUDO JU JITSU CLUB D'INGRE	6 655,00 €		6 655,00 €	
TAEKWONDO INGRE	1 620,00 €		1 620,00 €	
LAFISEL	486,00 €		486,00 €	
LES ARCHERS D'INGRE	4 698,00 €	1 000,00 €	4 698,00 €	1 000,00 €
TENNIS CLUB	12 960,00 €		12 960,00 €	
USI BADMINTON	800,00 €		800,00 €	
YOGA AND CO	300,00 €		300,00 €	
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES	116 449,00 €	29 040,00 €	116 144,00 €	29 040,00 €
	145 489,00 €		145 184,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2021				
ASSOCIATIONS VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT				
Libellés	Subventions votées en 2020		Subventions votées en 2021	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
QUATRE VENT SECTEUR OUEST	450,00 €		450,00 €	
FEDERATION FCPE MAT ET PRIM	211,00 €		211,00 €	
FEDERATION FCPE COLLEGE LYCEE			211,00 €	
ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES PEEP	211,00 €		211,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE MONTABUZARD	1 600,00 €		1 600,00 €	

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE MAURICE GENEVOIX D'INGRE	600,00 €		- €	
COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE DU MOULIN	2 600,00 €		2 600,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE VICTOR HUGO	3 000,00 €		3 000,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE DU MOULIN	1 260,00 €		1 260,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE EMILIE CARLES	1 260,00 €		1 260,00 €	
FOYER SOCIO- EDUCATIF COLLEGE MONTABUZARD	2 400,00 €		2 000,00 €	
INGRE JEUNES	500,00 €		500,00 €	
USEP ECOLES D INGRE	400,00 €		400,00 €	
INGRE ORMES 2030	200,00 €		200,00 €	
SOCIETE DE CHASSE ET PROTECTION DE LA NATURE	1 013,00 €		1 015,00 €	350,00 €
LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	180,00 €		180,00 €	
ASSOCIATION INGREENNES CONTRE LES NUISANCES	1 000,00 €		1 000,00 €	
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT	16 885,00 €	- €	16 098,00 €	350,00 €
	16 885,00 €		16 448,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2021				
DIVERS				
Libellés	Subventions votées en 2020		Subventions votées en 2021	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
CCAS	190 000,00 €		190 000,00 €	
COMITE D'ENTRAIDE	52 020,00 €		52 020,00 €	
SOUS TOTAL DIVERS	242 020,00 €	- €	242 020,00 €	- €
	242 020,00 €		242 020,00 €	
TOTAL GENERAL	434 648,00 €	29 040,00 €	424 886,00 €	29 390,00 €
	463 688,00 €		454 276,00 €	

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **02 AVR. 2021**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

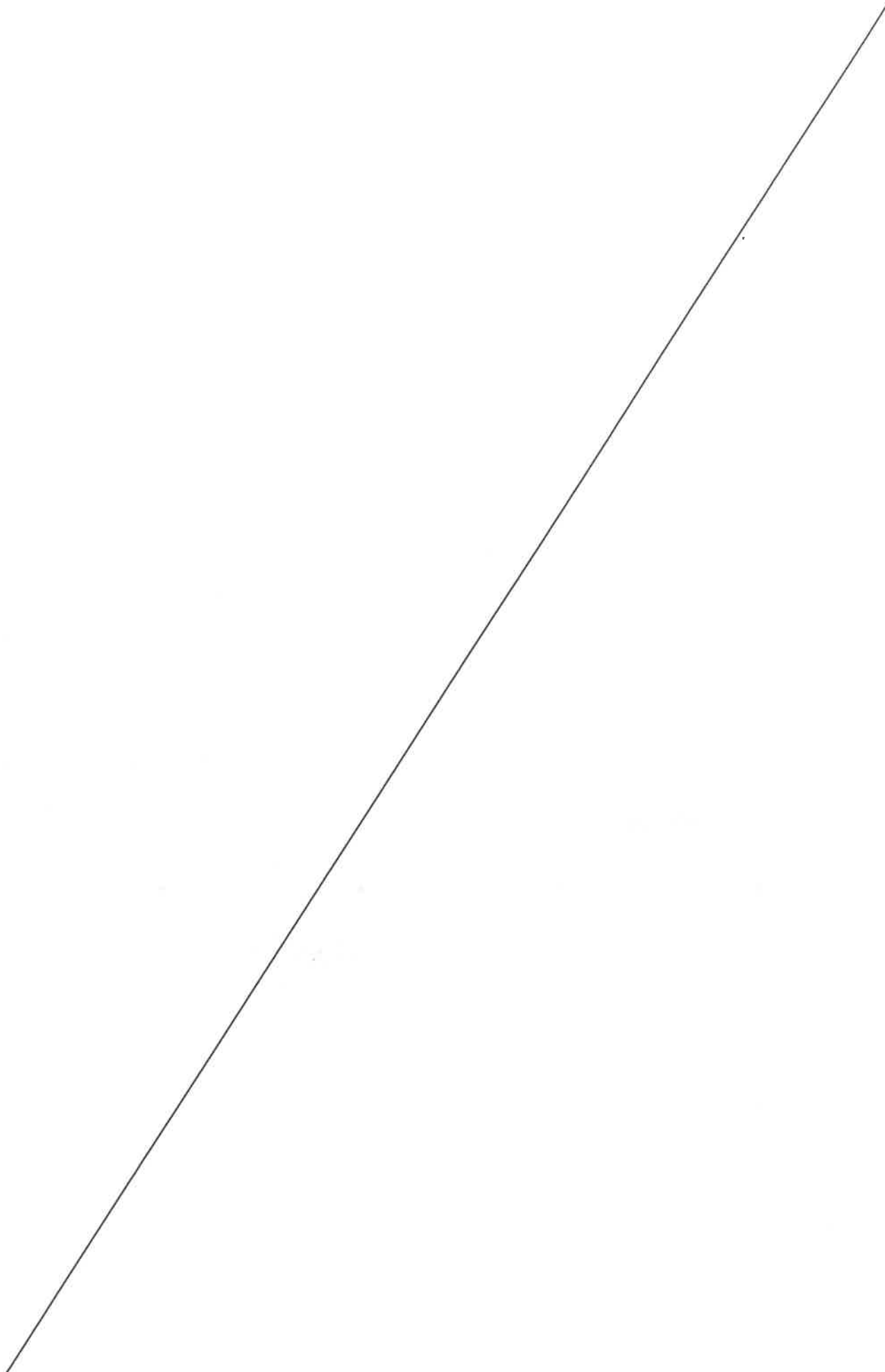
02 AVR. 2021
02 AVR. 2021

02 AVR. 2021



Le Maire

Christian DUMAS



Acte à classer

DL-21-011

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-04-02T08-29-45.00 (MI229307036)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20210330-DL-21-011-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2021

Date de décision : 30/03/2021



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.3. Subventions aux associations.

Acte : DL.21.011 -FIN- Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2021.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/04/21 à 08:29

Par LE TUMELIN Sylvie

Transmis

Date 02/04/21 à 08:29

Par LE TUMELIN Sylvie

Accusé de réception

Date 02/04/21 à 08:33